

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21161 - 78ÈME ANNÉE

À l'appel d'une large intersyndicale

Retraites : mobilisations les 7 et 11 février à La Réunion



La lutte pour le retrait du projet de loi sur les retraites continue. Les 7 et 11 février, des manifestations à l'appel de l'Intersyndicale composée de la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et ATTAC

Ce 31 janvier, l'appel de l'Intersyndicale composée de la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et

ATTAC à manifester contre le projet de loi sur les retraites a été suivi par 10000 personnes à La Réunion dans les défilés de Saint-Denis et de Saint-Pierre.

Le 7 février, l'Intersyndicale prévoit deux manifestations à La Réunion. A Saint-Denis, ce sera le même trajet que le 31 janvier : départ du Petit-Marché jusqu'à la Préfecture. A Saint-Pierre, ce sera de la mairie vers la sous-préfecture.

Le 11 février à Saint-Denis, un défilé est prévu entre le Jardin de l'État et la Préfecture. Pour Saint-Pierre, les discussions sont encore en cours.

Conséquence de la guerre en Ukraine et de la sécheresse

Union européenne : 22 % de l'électricité produite par les éoliennes et les centrales solaires en 2022

Selon une étude de Ember, 22 % de l'électricité de l'Union européenne a été produite par les éoliennes et les centrales solaires en 2022. C'est plus que le gaz. Vent et soleil sont des énergies disponibles en abondance à La Réunion.

Une étude du groupe d'expertise Ember annonce un important virage dans le mix énergétique de l'Union européenne. En 2022, 22 % de l'électricité a été produite par les éoliennes et le photovoltaïque. Cette production a dépassé celle du gaz, 20 %.

Le nucléaire et l'hydroélectricité couvrent toujours une grande partie de la consommation. Mais la sécheresse et l'arrêt de dizaines de réacteurs nucléaires l'an dernier a diminué leur apport au mix énergétique européen.

Il est également à noter l'importante progression du solaire : 24 % d'augmentation par rapport à l'année précédente.

Les événements poussent l'UE à agir

La guerre en Ukraine a eu pour effet une hausse de la facture énergétique des Européens. Le gaz le moins cher venait de Russie en abondance. En soutenant l'OTAN dans sa politique d'expansion vers l'Est, l'Union européenne a décidé de stopper ses importations de gaz russe. Pour les remplacer, les Européens se tournent vers des fournisseurs qui vendent cette énergie bien plus chère, notamment les États-Unis. Il en résulte



une volonté d'accélérer la transition énergétique pour remplacer les énergies importées par d'autres produites sur place : les énergies renouvelables.

Hier, la Commission européenne a présenté « un plan industriel du pacte vert pour l'Europe visant à renforcer la compétitivité de l'industrie européenne à zéro émission nette et à soutenir une transition rapide vers la neutralité climatique ». Le communiqué de la Commission de l'UE précise que « le plan vise à créer un environnement plus favorable à l'augmentation de la capacité de production de technologies et de produits neutres en carbone dans l'UE, nécessaire pour atteindre nos ambitieux objectifs climatiques ».

Et à La Réunion ?

L'UE veut mettre l'accent sur la production d'électricité à partir

d'énergies endogènes qui sont renouvelables. C'est la conséquence de la guerre en Ukraine qui augmente le prix du gaz, et du changement climatique qui diminue la production d'hydroélectricité et complique le refroidissement des centrales nucléaires.

À La Réunion, le vent et le soleil sont disponibles en abondance. À Sainte-Suzanne, les nouvelles éoliennes vont augmenter la part d'électricité produite grâce au vent. À l'échelle de La Réunion, la Région soutient un plan de développement de l'énergie solaire. Ces initiatives contribuent à la marche vers l'autonomie énergétique de La Réunion. Cette orientation est en phase avec celle de l'UE. Ceci peut donc constituer une opportunité d'accompagnement supplémentaire de la part de l'UE pour le développement des énergies renouvelables à La Réunion.

M.M.

L'urgence de s'adapter à une situation inédite

Disparition de la majorité des glaciers même si l'Accord de Paris est respecté

Plus le temps passe et plus les études prospectives sur les effets du changement climatique sont alarmantes. Une des dernières en date prévoit la disparition de la majorité des glaciers au cours de ce siècle, même si l'Accord de Paris est respecté. Or, ces glaciers sont une source d'eau pour une population importante.

Selon une étude publiée en janvier 2023 dans la revue Science, les glaciers des Alpes devraient perdre entre 85 et 99 % de leur masse au cours de ce siècle. Si l'Accord de Paris est respecté, la température moyenne à la surface de la Terre devra être limitée à 1,5 degré de plus qu'au 19e siècle. Malgré cela, la masse des glaciers dans le monde diminuera de 26 %, et de 41 % si la hausse de la température moyenne est de 4 degrés. C'est 11 à 44 % de plus que les projections précédentes incluses à la fin du rapport du GIEC.

« En nombre, cela signifie la disparition de 49 % (+1,5 °C) à 83 % (+4 °C) des glaciers terrestres. Les petits glaciers sont voués à disparaître dans les prochaines décennies », a indiqué un co-auteur de l'étude.

Au moins 85 % des glaciers des Alpes et des Pyrénées disparaîtront

L'étude a notamment porté sur les glaciers en Europe. Dans les Alpes et les Pyrénées, si l'Accord de Paris est respecté, 85 % des glaciers disparaîtront, contre 99 % si la température moyenne s'élève de 4 degrés. La disparition de tous les glaciers des Pyrénées est plus qu'une éventualité.

Ceci rappelle que même si les engagements de l'Accord de Paris sont tenus, les conséquences liées au réchauffement climatique seront dramatiques.

En effet, les glaciers sont des châteaux d'eau pour des millions de personnes. L'eau de leur fonte alimente les cours d'eau. S'ils disparaissaient, alors la ressource en eau diminuera avec un impact dans tous les domaines.

Pénurie d'eau et conflits d'usage

L'étude sur les glaciers publiée dans Science confirme bien que le point de non-retour est déjà dépassé. La quantité de gaz à effet de serre polluant l'atmosphère a déjà d'importantes conséquences. La dynamique est enclenchée, avec des conséquences dans de nombreux secteurs.

Pour les populations dépendant des glaciers pour leur approvisionnement en eau, le risque est la pénurie et les conflits d'usage en cas de sécheresse.

Rappelons que dans notre île, la sécheresse s'est installée depuis plusieurs années. La succession de campagne sucrière désastreuses en est l'illustration : les rendements ont baissé. Cela suppose de s'adapter à cette situation en créant les conditions pour améliorer l'utilisation de l'eau.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Srilanké : trépé i rèss, bonpé i sava Mé kossa i ariv azot apré, kan zot i rotourn laba ? Pèrsone i koné pa !

Pou sak i suiv in pé laktyalite dann Sri Lanka, mwin lé sirésèrtin in bonpé i doi dir li lé dann in sityassion difissil — mèm dézéspéré — pou son lékonomi par l'fète lo péi la fé in mové réform son lagrikiltir : li la pran in an pou ariv o bio. La prodikssyon do ri la bèss 40 %, la prodikssyon lo thé la bèss son tour. E la vi la vni plizanpli shèr.

Poz lo mové késtyon, wa gingn lo mové répons

Pars lé vré gouvèrnman lo péi la désside d'in kou l'ané 2021 arète linportassyon langré, zinséktisside, lo blé, lo ri é toute in ta produi téi rovien shèr pou lékonomi lo péi. Mé final de konte lo késtyon lé mal pozé. Si gouvèrnman la fé sak li a fé, sé pars l'avé in manke deviz — in manke larzan é pou kossa l'avé in mank larzan ?

Pars covid la pass par-la é bann tourist l'arète vnir dan lo péi ; arzoute èk sa néna in gouvèrnman la désside arète ramass larzan zinpo son bande partizan, armète avèk sa lo thé la manké pou léspportassion. An pliss ké sa, l'Australie épi la Nouvèl zélande la dirssi zot poilitik limigrassion é bande migran srilanké la pi gingtn la plass pou alé.

L'ané 2022 néna 200000 pèrsone la kite lo péi ofisyèlman pou alé travaye dann bande péi zarab mé lété prévi pliss 500000 dépar.

Révolissyon bande sitoïyin.

Demoune la révolté é mèm moi zilyé zot la rante dann palé lo prézidan... In nouvo prézidan la pran la plass, mé promyé zafèr li la fors bande sitoïyin débarass lo planshé épizapré li la roganiz la shass banna épi la réprèssion. Aprés la lansien prézidan la rovni é avèk li épi son bande soutien la roprèssion la rokomanssé avèk la tête in pé mizapri. Anparmi banna in pé l'ariv La Rényon é la zistiss la fé son travaye pou dékouraz banna avèk in filozofi sinp : trépé i rès bonpé i sava é pa pli loin ké zordi dann in laviyon loué éksopré pou sa.

Mé kissa i sava ransègn dsi sak v'ariv banna ?

Mézami lé possib an parmi banna néna v'alé dann la prizon, néna demoune va tyé azot, mé kissa issi an parmi sak la ranvoye azot laba va ransègn dsi sak v'ariv banna. Bien antandi, pèrsone.. Déza la lopignon i koné pa pou kossa égzaktoman banna la sov zot péi. Kan i ékoute la radyo La Rényon i antan dé shoz in pé étonan konm par égzanp bande réfiyé i vien issi pou viv avèk bande z'ède sossyal. Fassil di sa, mé pétète loin par rapor la vérité, é sirtou arien a oir avèk lo brové d'sivilizassyon la Franss i done ali dovan lo mond antyé.

A bon antandèr, salu.

Justin